

### DOC. 1 : LE PÉTROLE EN GUYANE : NOUVEL ELDORADO POUR LE PÉTROLE ?

Depuis décembre 2011, la Guyane est devenue un lieu stratégique pour une éventuelle exploitation pétrolière.

L'exploration pétrolière au large de la Guyane est née des suites de la découverte d'hydrocarbures près des côtes brésiliennes, projetant le pays à la première place des puissances pétrolières. Les pétroliers ont alors poursuivi les recherches au large de l'Atlantique. Les permis d'exploitation des côtes guyanaises se sont alors partagés de telle façon que Shell détient 45 % des parts, Tullow Oil 27,5 %, Total 25 % et 2,5 % que se partagent Northern Petroleum et Wessex. Les permis de recherche couvrent 150 000 km<sup>2</sup> de la zone économique exclusive guyanaise dont 33 300 km<sup>2</sup> où se trouve une partie de la Réserve naturelle nationale du Grand Connétable, sanctuaire de reproduction des oiseaux marins. Actuellement seul, Shell a débuté les forages d'expérimentation. En cas de marée noire, les dégâts pourraient être dévastateurs. D'autant plus, qu'à ce jour, la France ne dispose pas de principe pollueur-payeur en cas de catastrophe.

Les ONG et des associations comme le Collectif « Or Bleu contre Or Noir » n'ont pas tardé à faire savoir leur mécontentement en rappelant la biodiversité exceptionnelle dont dispose la Guyane : 5 500 espèces végétales, plus de 600 espèces de poissons et d'amphibiens et 700 espèces d'oiseaux. Un hectare de forêt en Guyane possède plus d'espèces de plantes que dans toute l'Europe. Or, les forages sont prévus à 150 km des côtes et à une profondeur de 6 000 mètres, où se conjuguent des courants violents et un risque de sismicité, nécessitant des techniques de forages particulières et très polluantes.

Les écologistes mettent également en avant le fait que la France, en acceptant ces exploitations, retarde la recherche d'une transition énergétique.

Cell'ie, IAE Poitiers, 14 janvier 2013.



Source : [http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/developpement-durable-1/d/decouverte-de-petrole-en-guyane-manne-financiere-ou-danger-ecologique\\_33467/](http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/developpement-durable-1/d/decouverte-de-petrole-en-guyane-manne-financiere-ou-danger-ecologique_33467/)

## DOC. 2 : PETROLE : LA COLERE DES PECHEURS GUYANAIS

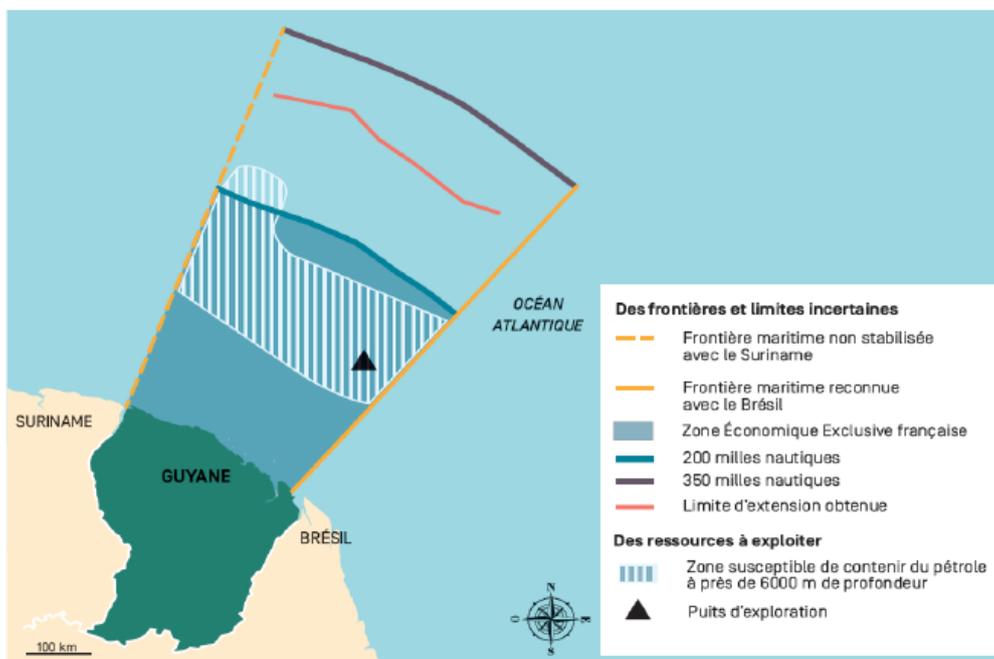
Un camion de la Cogumer (Compagnie guyanaise de transformation des produits de la mer) est garé en travers de la route qui conduit à la préfecture. Il est près de 9 heures, hier matin. Rassemblés sur le trottoir qui fait face aux grilles, une vingtaine de pêcheurs. Ils ont été avertis que la commission des mines allait examiner de nouvelles demandes de permis de prospection pétrolière au large des côtes de Guyane, dont une en particulier les a fait bondir. Elle émane des sociétés Total et Shell et porte sur la zone côtière dévolue aux pêches guyanaises. Une aberration pour l'ensemble des professionnels du secteur.

Carol Ostorero, conseillère régionale chargée notamment du secteur de la pêche affronte la colère des pêcheurs au sortir de la réunion. Lorsqu'elle affirme que la commission « cherche de quelle manière apporter des garanties aux pêcheurs », Jocelyn Médaille hausse le ton et lance : « *Tout ça c'est du blabla. Nous, tout ce qu'on a à dire, c'est qu'on n'est pas d'accord. Dès lors qu'un permis sera accordé en deçà de celui de Guyane Maritime, on sera impacté. D'ailleurs, on l'est déjà.* »

Pour l'heure, aucune décision n'a été prise. Le préfet doit transmettre au gouvernement les réflexions formulées lors de la commissions des mines. En attendant, les pêcheurs entendent rester vigilants. « Car si le permis est donné en l'état, c'est la mort annoncée de la pêche », persiste Jocelyn Médaille.

T.F. "France - Guyane", 23 janvier 2014

## DOC. 3 : L'EXTENSION DU PLATEAU CONTINENTAL EN GUYANE



Quatre décrets publiés le 25 septembre 2015 au Journal Officiel fixent de nouvelles limites du plateau continental au large de la Guyane. Cette extension accroît les droits de la France sur les ressources du sol et du sous-sol marins au-delà des 200 milles nautiques ce qui lui permet d'étendre ses recherches d'hydrocarbures et métaux précieux en grands fonds. L'extension au large de la Guyane porte sur une superficie de 72 000 km<sup>2</sup>.

## DOC. 4 : L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE OFFSHORE



■ Zones d'exploitation de pétrole *offshore*

Sources : BR, Petroleum Economist

## Des enjeux énergétiques

Pourquoi le pétrole de l'Arctique suscite-t-il autant de conflits ?



### D'importantes ressources

- Gisements d'hydrocarbures (gaz, pétrole)
- Zones de recherche d'hydrocarbures

### Un territoire convoité

- Nouvelles routes maritimes
- Zones économiques exclusives [ZEE]

### 3 Les hydrocarbures en Arctique

### 5 L'Arctique, un nouvel espace maritime à exploiter

Les compagnies pétrolières ne devraient pas forer dans les eaux de l'Arctique : le risque d'une marée noire dans cet environnement sensible est bien trop élevé. Ce n'est pas une association écologiste qui le dit, mais Christophe de Margerie, le PDG de Total, en 2012.

« Du pétrole sur le Groenland, ce serait un désastre. Une fuite causerait trop de dommages à l'image de la compagnie », a-t-il expliqué.

L'Arctique pourrait renfermer 20% des réserves de pétrole et de gaz non encore découvertes. Et la fonte accrue de la banquise rend la région de plus en plus accessible.

- D'après « Le PDG de Total alerte sur les risques des forages en Arctique », [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), 26 septembre 2012.



### 4 Des contestations contre la surexploitation

L'ONG (→ p. 310) Greenpeace s'oppose à l'exploitation des hydrocarbures dans l'Arctique en 2011.



Plateforme offshore de Prirazlomnaya, 2015.